



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET
Service Départemental de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 23 janvier 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en eau du polder d'Erstein

Mardi 23 janvier 2018

Les conditions actuelles de débit du Rhin confirment la nécessité de mettre en eau le polder d'Erstein en vue d'une rétention de crue menée sous la maîtrise du gestionnaire de l'ouvrage, Voies Navigables de France.

En application de la convention franco-allemande du 6 décembre 1982, le Préfet de la région Grand Est, Préfet du Bas-Rhin, a décidé que cette mise en eau serait effectuée.

Le déroulement de cette mise en eau est prévu dans les conditions suivantes :

- début de remplissage le mardi 23 janvier 2018 à 9h
- achèvement du remplissage en fin de journée
- puis maintien en eau du polder

Pour rappel, la phase de mise en sécurité du site a été réalisée le lundi 22 janvier 2018. L'accès au site du polder d'Erstein reste interdit au public tant pour la sécurité des personnes que pour éviter d'effaroucher la faune, et il est demandé au public d'éviter de s'approcher des berges du fleuve en crue.

Contact presse : Préfecture du Bas-Rhin - Aurélie CONTRECIVILE -
Chef du service départemental de la communication interministérielle
Tel 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45

site internet de la préfecture : <http://www.bas-rhin.gouv.fr/>

Twitter : <https://twitter.com/PrefAlsace67> – Facebook : <https://www.facebook.com/PrefetAlsaceBasRhin>